

Divercité : le bilan de la concertation du pôle d'échange

Préalablement au démarrage des premiers chantiers qui devrait intervenir dans le courant du premier semestre 2007, la Ville de Voiron et la Communauté du Pays Voironnais ont organisé, au cours du dernier trimestre 2006, une étape de concertation portant spécifiquement sur les aménagements prévus dans le cadre de la restructuration des gares routières et ferroviaires et la réalisation d'un véritable pôle d'échange multimodal.

Cette étape de concertation s'est traduite par l'organisation de 4 réunions publiques les 19 septembre, le 11 octobre, le 26 octobre et le 16 novembre à Voiron.

Elles ont permis d'apporter une information générale sur le projet à la population et d'avoir des temps d'échange plus approfondis sur le projet avec les différents publics plus particulièrement concernés (riverains, commerçants, usagers de la gare et du quartier). Outre ces 4 réunions, des registres d'observation ont été mis à disposition en Mairie de Voiron et à la Communauté du Pays Voironnais. Afin que les contributions soient le plus riches possible, la concertation a été accompagnée d'un dispositif d'information afin de bien faire percevoir la genèse du projet, ses différents enjeux et les différents aménagements et équipements prévus dans le cadre de cette première tranche de DiverCité.

Ce dispositif comprenait notamment :

- La réalisation d'une plaquette de présentation, diffusée dans toutes les réunions publiques, et par le biais des journaux de la Ville de Voiron et du Pays Voironnais (numéros d'octobre 2006)
- La diffusion régulière d'informations dans les publications du Pays Voironnais et de la ville de Voiron, ainsi que dans la presse locale
- La diffusion d'information sur les sites internet des deux collectivités
- L'organisation de deux expositions

La plupart des participants ont salué l'ambition du projet et le souffle nouveau qu'il devrait permettre d'apporter à Voiron.

Une grande partie des discussions a porté sur les problèmes de stationnements dans le quartier et en articulation avec le futur pôle d'échanges. Plusieurs personnes ont exprimé leurs craintes d'un sous-dimensionnement des capacités de stationnement, principalement pour les usagers de la gare SNCF, notamment en attendant la montée en puissance du réseau de transport urbain. A l'inverse, d'autres personnes ont estimé que la place laissée à la voiture dans un quartier d'hyper centre ville demeurerait trop importante. Ces questions ont permis à la ville de Voiron et de la Communauté du Pays Voironnais de ré-expliquer la politique mise en œuvre. L'objectif n'est pas de favoriser un accès exclusif au pôle d'échange de Voiron par la voiture compte tenu de sa localisation en centre ville et des retombées néfastes qu'une telle politique aurait sur l'engorgement des voiries de la commune. La gare de Voiron est certes une gare de rabattement mais également, compte tenu de sa localisation, une gare de proximité accessible en voiture mais également par le réseau de transport en commun dont l'offre n'aura de cesse de s'étoffer durant les

prochaines années et les modes doux (vélo, piétons). Il a été également précisé que le total des places disponibles, dans le secteur, ne se limitait pas à la capacité du parking en ouvrage puisqu'il existe également du parking en surface et que chaque opération d'aménagement privé (logements, bureaux, commerce) était également tenu, de part les règles du PLU, de prévoir des possibilités de stationnement. D'autre part les entreprises qui vont démarrer au printemps ne concerne que la première tranche de DiverCité : la seconde prévoira certainement un équipement équivalent au parking en ouvrage afin de ménager des possibilités de stationnement suffisantes.

Au-delà des capacités de stationnement du secteur, la mise en tarification des parking autour de la gare a également fait débat : des craintes se sont exprimées sur l'effet dissuasif de cette mesure sur l'utilisation du train. Des demandes de gratuité pour les usagers de la SNCF ou de tarification spéciale voire de tarification combinée parking + train ont été évoquées. Il est à noter que la communauté du Pays Voironnais a d'ores et déjà étudié une tarification préférentielle du parking pour les usagers du train.

L'impact de la politique de stationnement sur les commerces environnants a également été débattu ; l'enjeu étant d'organiser, **grâce à la tarification**, une meilleure rotation du stationnement en centre ville au profit du commerce et de proposer des solutions en périphérie de la ville pour ceux qui souhaitent stationner plus longtemps. Parallèlement, des questions sur le choix du type de commerces implantés dans DiverCité ont également été posées.

Outre les problèmes de stationnement, des préoccupations ont été exprimées sur la sécurité et les conditions de déplacements des piétons et des deux-roues notamment sur le bd Franklin Roosevelt. En attendant les bénéfices des futurs aménagements, une demande forte d'aménagements provisoires a été formulée. La ville les a d'ores et déjà mis en place.

Enfin, des questions ont été posées sur les conditions de vie, de circulation et de stationnement durant la période des travaux.

L'ensemble de la matière accumulée lors de ces différentes réunions de concertation devra permettre d'améliorer le projet global.